

Membres du Conseil municipal : 29  
 Membres en exercice : 29  
 Présents : 22 Absents : 07  
 Suffrages exprimés : 25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT  
 Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2022/06 du 27 juin 2022

**D. 2022/06-03 – INSTITUTIONS – Indemnités des élus - 2021**

L'an deux mil vingt deux, le vingt sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison de la Culture, sous la présidence de Sandrine SIGAL, Maire.

**Présents** : ABAD-LAHIRLE Nadine, ALIS Laure, ALONSO Christophe, ARNAUD Olivier, BINET Pascale, BRUN Dante, CONSTANS Loïc, DIU Sandrine, DUSSART Vincent, FORTIER Jean-Claude, LABRUNE René, LACALMONTIE Marie-Thérèse, LE GAC Valérie, LEPEE Guillaume, MARCONIS Monique, MARTY Laurent, PILIPCZUK Gregory, ROBIN Véronique, SAURA Olivier, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

**Absents** : BALLAND Sandrine, MOINE Magali.

**Absents excusés** : SEGALA Patricia, MARCONIS Monique.

**Pouvoirs** : TORNOS Muriel à ABAD-LAHIRLE Nadine, MARROT Cora à VERDEAU-BORNE Sébastien, CASSAGNE Joël à LE GAC Valérie.

*Les conseillers ont été convoqués le 16 juin 2022 par courrier et/ou électronique à leur adresse personnelle et/ou de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération.*

M. DUSSART est nommé secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

En vertu de l'article 93 de la loi n°2019-1461 codifié à l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les communes doivent établir un état annuel de l'ensembles des indemnités de toutes natures perçues par tous les membres du Conseil Municipal : Maire, adjoints au Maire et Conseillers Municipaux. Les indemnités concernent tout mandat et toutes fonctions exercées en tant qu'élu dans la commune, au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain, ou de toute société d'économie mixte/société publique locale.

**INDEMNITES DES ELUS PERCUES EN 2021**

	Commune	EPCI	SYNDICATS
ABAD Nadine	7906.32 €		
BRUN Dante	7906.32 €		
CONSTANS Loïc	7906.32 €		
DUPUY Daniel	19434.60 €	9572.52 €	5894.76 €
DUSSART Vincent	7906.32 €		
FORTIER Jean-Claude	7906.32 €		
MARTY Laurent	7906.32 €		
ROBIN Véronique	7906.32 €		
SIGAL Sandrine	9306.60 €		5834.07 €
TORNOS Muriel	7906.32 €		
VERDEAU-BORNE Sébastien	7906.32 €		
WASTJER Michel	7906.32 €		

Envoyé en préfecture le 30/06/2022  
Reçu en préfecture le 30/06/2022  
Affiché le  
ID : 031-213101181-20220627-D20220603-DE



Le Conseil prend acte de cette information.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme, le 28/06/2022  
Au registre sont les signatures*

La Maire,



**Sandrine SIGAL**